

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0477

Venerdì 29.09.2006

INCONTRO DEL CARDINALE SEGRETARIO DI STATO TARCISIO BERTONE CON IL CORPO DIPLOMATICO ACCREDITATO PRESSO LA SANTA SEDE

Alle 11.30 di questa mattina, nella Sala Ducale del Palazzo Apostolico Vaticano, ha luogo l'incontro del Cardinale Segretario di Stato Tarcisio Bertone con il Corpo Diplomatico accreditato presso la Santa Sede.

Dopo l'indirizzo di omaggio al nuovo Segretario di Stato pronunciato da S.E. il Prof. Giovanni Galassi, Decano del Corpo Diplomatico accreditato presso la Santa Sede, l'Em.mo Card. Tarcisio Bertone pronuncia il discorso che riportiamo di seguito:

● DISCORSO DEL CARDINALE SEGRETARIO DI STATO TARCISIO BERTONE

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Je suis heureux de vous accueillir, Excellences, au moment où je commence ma nouvelle mission de Secrétaire d'État, qui m'a été confiée par Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, auquel je renouvelle mes sentiments de profonde gratitude. Notre première rencontre commune est pour moi un moment important et attendu. Et je formule le vœu que, un jour prochain, tous les pays puissent être représentés auprès du Successeur de Pierre. Je tiens à vous remercier de vive voix pour les messages que vous m'avez fait parvenir au moment de ma nomination, vous demandant aussi de transmettre mes remerciements fervents à vos Gouvernements pour les vœux qu'ils ont bien voulu m'adresser. Ces marques de sympathie ont été pour moi un soutien au moment où je me préparais à assumer une telle charge. Je remercie aussi Son Excellence le Professeur Giovanni Galassi, votre Doyen, pour les paroles courtoises et chaleureuses qu'il vient de m'adresser en votre nom.

En tant qu'observateurs attentifs de la vie et de l'activité du Saint-Siège, vous connaissez le double aspect de la fonction de Secrétaire d'État, chargé d'assister le Pape dans sa mission: d'une part, cette fonction manifeste le lien d'unité de l'Église et la sollicitude du Saint-Père pour les Églises locales, dans une attention toute particulière à la vie des communautés, présentes dans toutes les parties du monde, engagées dans l'annonce de l'Évangile et, avec toutes les composantes des différentes sociétés, dans la construction d'un monde toujours plus fraternel. D'autre part, elle a aussi pour but de poursuivre, de développer et d'intensifier les relations avec les États et les Organisations internationales, «pour le bien de l'Église et de la Société civile», comme le précise la Constitution apostolique *Pastor Bonus* (article 46) du Pape Jean-Paul II. Le Saint-Siège souhaite apporter son

soutien à la vie internationale, selon sa spécificité propre, afin que, partout dans le monde, soient promus les valeurs de respect et de dignité de l'homme, ainsi que le dialogue, la solidarité, la liberté, la justice et la fraternité. J'ai plaisir à évoquer ici mes prédécesseurs dans la charge de Secrétaire d'État, en particulier le Cardinal Agostino Casaroli et le Cardinal Angelo Sodano, auquel je viens de succéder, le remerciant pour le travail accompli au cours des 16 dernières années. C'est dans la ligne de la longue tradition des Secrétaires d'État que j'entends aujourd'hui mettre mes pas.

Que peut offrir l'Église ? se demandait le Pape Jean-Paul II dans son discours au Corps diplomatique le 12 janvier 1982. Il affirmait alors qu'elle offre à tous l'apport d'une institution qui met au premier plan les plus hautes valeurs de l'homme et qu'elle ne se sent étrangère à aucun problème propre à l'homme contemporain, souhaitant apporter sa contribution à la résolution des questions auxquelles est affrontée l'humanité. Certes, au fil du temps, la diplomatie a évolué dans ses formes extérieures, mais «la présence à l'étranger d'hommes expérimentés, bons connaisseurs de la vie internationale, ayant le sens des responsabilités et une grande droiture, reste indispensable» (Jean-Paul II, Rencontre avec le Corps diplomatique, Fribourg, Suisse, 13 juin 1984).

Votre rôle de diplomate est ici particulièrement important. Je désire donc exprimer toute mon estime pour votre noble tâche et je serai toujours prêt, dans la mesure de mes possibilités, à vous recevoir pour avancer ensemble dans la voie de la concertation, pour contribuer à l'édification d'une société où chacun, chaque famille, a sa place et peut vivre dans la sérénité, apportant son concours au bien commun. Votre mission vous rend attentifs au service accompli par l'Église aux quatre coins du monde. Sur les questions politiques, elle fait de vous, qui êtes ici les représentants de vos pays auprès du Siège apostolique, des **interlocuteurs privilégiés** de la Secrétairerie d'État, dont les membres seront toujours disposés à vous aider dans la charge qui est la vôtre.

Nos contemporains attendent que les diplomates, pour la part qui leur revient, contribuent à fonder et à maintenir «un ordre international, l'art d'instaurer les relations humaines, raisonnables entre les peuples» (Paul VI, Discours au Corps diplomatique, 8 janvier 1968). Ils souhaitent aussi que les diplomates soient des **artisans de paix**, «des serviteurs des intérêts des peuples» (cf. Jean-Paul II, Discours au Corps diplomatique en Suisse, 1984), des hommes du droit, de la raison, du dialogue sincère, et qu'ils s'engagent en faveur d'un sursaut renouvelé de solidarité entre tous les peuples, notamment pour repenser la question de la dette des pays les plus pauvres, afin que plus jamais des personnes, notamment des enfants, ne meurent de faim ou de maladies endémiques, que plus jamais des personnes ne soient les victimes innocentes de guerres ou de conflits locaux, que plus jamais des personnes ne soient maltraitées en raison de leurs convictions ou de leurs croyances. Nous avons besoin d'un engagement universel en faveur des plus déshérités de la planète, des plus pauvres, des personnes qui cherchent souvent en vain de quoi vivre et faire vivre leur famille. La dignité, la liberté et le respect inconditionnel de tout être humain dans ses droits fondamentaux, en particulier sa liberté de conscience et de religion, doivent être parmi nos préoccupations primordiales, car nous ne pouvons pas nous désolidariser du sort ni de l'avenir de nos frères et sœurs en humanité, ni être véritablement sereins devant les souffrances qui défigurent l'homme et qui sont chaque jour devant nos yeux. En tant que diplomates, vous êtes, je le sais, particulièrement attentifs à ces questions sensibles partout dans le monde. Je pense tout spécialement à la violence sous toutes ses formes infligée aux femmes, aux enfants nés ou à naître. La défense de la vie, de sa conception à sa fin naturelle, ainsi que la défense de la famille fondée sur le mariage, sont aussi des thèmes essentiels dans la vie sociale. Paul VI soulignait encore que la diplomatie «se porte plus directement sur les problèmes réels et concrets de la vie en société, et avant tout sur celui qui, on peut dire, les commande tous, le **problème de la paix**» (Discours au Corps diplomatique, 8 janvier 1968).

Ainsi que je le disais dans un discours, le 6 décembre 1986: « L'apport du Saint-Siège sur la question de la paix est particulièrement riche et engageant, car les points-clé du Magistère dépassent largement l'approfondissement systématique et organique des théologiens. Des liens profonds, soulignés pas les Papes, existent entre paix et développement des peuples, entre paix et libération, entre paix et droits humains, entre paix et solidarité internationale. Ils ont donné des noms nouveaux à la paix et ont offert des voies pour parvenir à une paix véritable. Voies qui ne s'excluent pas, mais s'intègrent les unes les autres : *voies politiques et diplomatiques*, qui se concrétisent par des accords qui préviennent et bloquent les conflits ; *voies juridiques et institutionnelles*, qui font naître de nouvelles institutions pour garantir la sécurité et la paix ; *voie psychologique et pédagogique*, qui, par de multiples agences éducatives, vise à former une culture de paix ; *voie du*

témoignage des grands prophètes de la paix; *voie de l'objection de conscience et du service social alternatif, voie de la non-violence.*

Les domaines cruciaux où apparaît, avec une plus grande force, la difficulté du lien entre l'aspect prophétique et les nécessités concrètes de la vie - qu'une éthique humaine doit aussi considérer, particulièrement dans un contexte de violence, privée et organisée, marquée aussi par la pluralité des opinions qui s'affrontent - sont les suivants:

— *la défense sociale* pour la garantie de l'ordre objectif et la défense des droits de l'homme ;

— *la condamnation de la guerre*, sur le plan éthique, et *son exclusion* en tant que moyen pour résoudre d'éventuels différends entre les Etats ;

— *la sécurité*, qui privilégie les composantes non militaires et renforcent, en revanche, les structures politiques, économiques et sociales ;

— *le désarmement*, qui doit comprendre tous les types d'armes, et devenir ainsi général, y compris l'objectif du 'désarmement unilatéral', qui revêt une grande valeur éthique et positive.

Sur ces thèmes, la recherche des intellectuels et la réflexion des organismes de l'Eglise et des communautés chrétiennes ne s'arrêteront pas.

Dans tous les cas, les documents du Saint-Siège, et surtout les textes du Magistère éclairé des Papes de l'après-guerre, ne sont pas des textes sur lesquels on peut passer rapidement ou, pire, que l'on peut se permettre d'ignorer. Ce sont des textes à lire attentivement et à méditer, pour que les idées puissent se traduire en actions pratiques, et que le monde puisse reconnaître la force et l'actualité du message chrétien dans le don de soi et le courage avec lesquels les chrétiens *agissent en faveur de la paix*, aujourd'hui, pour tous les hommes ».

Je me réjouis des relations mutuelles confiantes qui existent entre vous et la Secrétairerie d'État, avec le souci primordial de servir la paix et la concorde entre les peuples, ainsi que de promouvoir l'homme dans toutes ses dimensions. Vous savez que, dans votre mission, vous pourrez toujours compter sur l'accueil et sur la collaboration des membres de la Secrétairerie d'État.

Au terme de notre rencontre, permettez-moi de vous souhaiter, à vous-mêmes, Excellences, et à vos collaborateurs, une heureuse mission auprès du Saint-Siège, vous assurant aussi de ma prière pour vous et pour vos proches.

[01343-03.02] [Texte original: Français]

[B0477-XX.01]
